



Faciliter l'accueil des personnes en situation de handicap

Août 2021

Puisque l'activité de Talenvia est, par définition, centrée sur l'humain, nous accordons une importance particulière à l'accueil des personnes en situation de handicap. Quelle que soit la modalité de formation choisie, Talenvia recommande au participant de signaler, dès son inscription, la nature de son handicap ainsi que ses besoins spécifiques, afin de l'accueillir dans des conditions optimales. Afin d'assurer une prestation de qualité nous pourrions être amenés à recommander des organisations à même de prendre en charge ces situations de handicap.

Accès à nos formations en présentiel



Nos salles répondent aux normes de sécurité des ERP (Etablissement Recevant du Public). Nous prenons particulièrement soin de sélectionner des salles dans des endroits facilement accessibles

Pour les personnes atteintes d'un handicap auditif



Des traducteurs en langue des signes peuvent être mis à la disposition des participants (cette prestation faisant l'objet d'un coût supplémentaire). Par ailleurs, une place peut également être ouverte à un traducteur en langue des signes, avec une coordination en amont de la formation avec le formateur.

Enfin, depuis le début de la pandémie de Covid-19 et pour les formations qui sont maintenues en présentiel, nos formateurs peuvent être équipés d'un masque homologué permettant la lecture labiale.

Accès à nos formations à distance

Pour nos prestations à distance, nous travaillons majoritairement avec l'outil Meet de Google. Celui-ci dispose de fonctionnalités inclusives, tel que le sous-titrage de la vidéo en direct.

Par ailleurs, dès que cela est possible, nous pouvons activer le sous-titrage en français dans Google Slide et partager ensuite la présentation grâce au partage d'écran.

Tout savoir sur la formation professionnelle pour les personnes en situation de handicap

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez suivre une formation pour développer vos compétences, accéder à un métier, vous reconvertir ou vous maintenir dans l'emploi ? Des dispositifs d'informations existent pour répondre à toutes vos questions :

- Pour bâtir votre projet de formation, vous informer sur les financements disponibles, aménager votre parcours pour compenser votre handicap : le site du gouvernement, monparcourshandicap.gouv.fr
- Pour trouver l'acteur le plus à même de répondre à vos besoins : [l'annuaire de l'agefiph](#)